

ADOPTION

L'orphelinat des petits Congolais menacé

Dans une semaine, faute de pouvoir payer le loyer, l'orphelinat de Kinshasa qui hébergeait les enfants congolais arrivés fin mai en Belgique devra fermer ses portes. 36 enfants risquent de se retrouver à la rue.

● Catherine DEHAY

L'attente avait été éprouvante pour les familles adoptives des sept petits Congolais retenus à Kinshasa pendant six mois. L'histoire s'était bien terminée avec leur arrivée en Belgique fin mai. Pour les parents, l'heure était enfin au soulagement. Pour la responsable de l'orphelinat de Kinshasa qui les avait accueillis, par contre, c'est l'angoisse et le désespoir. En raison du moratoire sur les adoptions internationales instauré depuis septembre par les autorités congolaises pour protéger les enfants de la traite des êtres humains, la structure ne reçoit plus aucun fonds. «Les parents adoptants payaient environ 5 000 dollars

(3 800 euros) par enfant adopté, ce qui nous permettait d'assurer le bien-être de tous les enfants.

Mais depuis le moratoire, nous ne pouvons plus proposer d'enfants à l'adoption. Depuis le mois de septembre, on n'a donc plus aucune rentrée d'argent, on n'a plus rien», explique la Namuroise Julienne Mpemba, coordinatrice de l'ASBL Tumaini (www.tumaini.be) et de l'orphelinat qui porte le même nom à Kinshasa.

Tumaini travaille avec l'Autorité centrale communautaire, compétente en matière d'adoption interne et internationale pour la Communauté française, et deux organismes d'adoption agréés qui s'occupent d'encadrer les parents, Larisa et Sourires d'enfants pour la Communauté Wallonie-Bruxelles et Fiac pour la Communauté flamande.

«Ils ne mangent plus comme avant»

En rognant par-ci par-là, la structure, qui ne travaille qu'avec la Belgique, parvient à assurer vaille que vaille nourriture et soins aux 36 enfants de 0 à 7 ans qu'elle a pris en

charge, dont 22 répondent aux conditions d'adoption. Les enfants ont été abandonnés dans les rues de la capitale congolaise, à la maternité ou placés par le pouvoir judiciaire. «On se débrouille. Maintenant, ils ne mangent plus comme avant. Ceux qui ont plus d'un an, par exemple, ne boivent plus de lait. On garde le lait pour les bébés.» Les médicaments manquent aussi pour soigner les malades.

Sous la menace d'un ordre d'expulsion

Pour continuer de fournir aux enfants un minimum d'aide, les salaires et les loyers n'ont plus été payés depuis

janvier. Du coup, l'orphelinat se retrouve sous la menace d'un ordre d'expulsion qui prendra effet le 1^{er} juillet.

Que vont devenir les petits protégés de Julienne ? «Je n'ose même pas y penser. On doit quitter le bâtiment pour le 30 juin et je ne sais pas où vont aller les enfants. Les enfants que l'orphelinat accueille sont seuls, abandonnés et certains sont malades.»

Julienne frappe à toutes les portes pour trouver une solution. «J'en ai parlé au ministre Labille, mais comme nous sommes une ASBL, on ne rentre pas dans les critères de la Coopération au Développement.»

Julienne Mpemba espère qu'une loi en discussion au Parlement congolais permettra de débloquer la situation en septembre. En attendant, «je ne sais pas ce qui va se passer le 30 juin pour les enfants et l'orphelinat. C'est le trou noir.» ■